

## **M. Benmoussa préside une réunion avec les responsables de banques**

### **Economie**

Posté par: Visiteur

Publié le : 20-04-2008 11:49:27

**Le ministre de l'Intérieur, M. Chakib Benmoussa a présidé, vendredi à Rabat, une réunion avec les responsables des sociétés de banques et de transfert d'argent, consacrée à l'examen des mesures à mettre en oeuvre pour améliorer la sécurité de leurs agences.**

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de nombreuses démarches de sensibilisation menées de concert avec les secteurs privés exposés à des risques sécuritaires spécifiques, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur.

Dans son allocution, M. Benmoussa a rappelé les nombreux cas d'actes criminels, dont ont été la cible certaines agences bancaires durant les derniers mois, soulignant à cet égard le risque potentiel d'interactions entre ce type de criminalité et les réseaux terroristes, comme l'ont démontré les récents événements.

Le ministre a relevé qu'une prise de conscience et un engagement dans l'effort de sécurité a été enregistré auprès des opérateurs du secteur bancaire à travers l'amélioration qualitative des moyens tant humains que techniques mis en place.

Cet engagement qui devra se poursuivre, a-t-il souligné, sera sans nul doute encouragé par l'entrée prochaine en vigueur du texte de loi régissant le domaine de la sécurité privée et du transport de fonds.

Au cours de leurs exposés, les responsables des sociétés de banques ont salué la dynamique insufflée par la demande de partenariat initiée avec le ministre de l'Intérieur, depuis 2006, par l'intermédiaire du Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM).

Ils ont précisé que les sociétés de banques sont en cours de concrétisation de plans d'action conséquents visant l'amélioration de la sécurité interne de leurs agences et annoncé que ces plans prévoient le déploiement, durant les prochains mois, d'importants moyens humains et technologiques.

Les participants ont convenu de l'élaboration d'un cahier de charges définissant les normes des moyens et équipements à déployer ainsi que les procédures à suivre en matière de sécurité.

Ces normes seront exigibles pour les nouvelles agences à ouvrir, alors que celles existantes bénéficieront d'un délai de mise à niveau pour s'y conformer.

MAP